



Les écoles, collèges et lycées de **MONTEREAU** et ses environs se mobilisent **CONTRE LA LOI BLANQUER !**

Depuis plusieurs mois Macron et consorts se sont attelés à casser nos services publics. Ainsi, l'école, dans toute l'acceptation du mot, ne déroge pas à la règle.

*Dans cette atmosphère de tension, des enseignants de **Montereau** et ses environs, syndiqué-e-s CGT, FO, SNUDDI, SNES-FSU, SNUIPP-FSU et non syndiqué-e-s se sont retrouvé-e-s en Assemblée Générale le 9 mai.*

Dans l'Éducation, c'est la mise en place des réformes à marche forcée

A travers les réformes en cours, que ce soit dans le 1er et 2nd degré, Jean-Michel Blanquer instaure une idéologie libérale à tous les étages : une École pour les élites empreinte de tri social, de sélection, d'autoritarisme, de concurrence... Les réformes du lycée renforcent très fortement cette école de la sélection.

LA LOI BLANQUER, c'est la CASSE DE TOUTE L'ECOLE !

Selon le gouvernement, la Loi Blanquer, pour :

- l'école maternelle et primaire c'est la priorité absolue
- le collège c'est permettre aux élèves de mieux apprendre pour mieux réussir
- le lycée professionnel c'est la réforme de l'excellence
- le lycée général et technologique c'est la réforme du « libre choix des études secondaires et supérieures »,

Nous, personnels enseignants de Montereau et ses environs, dénonçons cette mystification !

La réalité est tout autre, cette réforme signifie :

Pour les écoles :

✎ **Le gouvernement signe un chèque de 150 millions pour les écoles privées**, jusqu'ici l'instruction n'était obligatoire qu'à partir de 6 ans, les municipalités sont tenues de participer dans les mêmes proportions aux frais de scolarité pour les enfants de leurs communes, qu'ils-elles soient dans des écoles publiques ou privées sous contrat. L'argent, destiné, jusqu'ici aux écoles maternelles publiques sera redistribué en partie aux écoles privées.

✎ La **mutualisation des AESH (Accompagnement des Elèves en Situation de Handicap)**, c'est-à-dire que les enfants avec un handicap doivent se partager une personne aidante avec d'autres élèves, d'autres classes.

✎ La **mise sous tutelle du premier degré par les collèges** dans le cadre des EPSF (Etablissement Public des Savoirs Fondamentaux) et la disparition du conseil d'école remplacé par un conseil d'administration où seul-es des représentant-es élu-es à ces conseil d'administration pourront siéger...

Pour les collèges :

✎ **Fermeture de classe** dans de nombreux établissements du secteur = **classes surchargées** sur certains niveaux, suppressions de postes et/ou compléments de service imposés dans d'autres établissements.

✎ **Ambition pédagogique appauvrie** du fait de l'instabilité croissante des conditions d'enseignement : de nombreux professeurs enseignent sur plusieurs établissements.

Pour les lycéens en filière générale :

- ✎ **Des effectifs lourds dans les classes** : pour pouvoir ouvrir les options, il faut utiliser des heures jusque-là utilisées pour du dédoublement des classes.
- ✎ **La disparition de certaines options** : Les lycées ne reçoivent plus d'heures allouées spécifiquement aux options.
- ✎ **Les élèves obtiendront leurs vœux sur des critères d'effectifs** et après avoir été **mis en concurrence** avec d'autres élèves faisant les mêmes vœux : les heures données pour les spécialités sont comptées pour des groupes de 35 élèves.
- ✎ **Les élèves commencent eux-mêmes leur tri pour l'accès au Supérieur** : en associant des spécialités non « cohérentes » entre elles, puisque les établissements du Supérieur qui valoriseront des combinaisons qui reproduisent les anciennes filières et, de surcroît selon des critères de tri que le ministère refuse de rendre publics dans Parcoursup.

Pour les lycéens en filière professionnelle :

- ✎ **Formation d'une main d'œuvre corvéable** : suppression d'heures en français, maths, histoire géo et LV2 et plus aucune formation citoyenne et humaniste.
- ✎ **Etudes supérieures compromises** : avec moins de cours, comment nos élèves pourront prétendre à des études supérieures ?
- ✎ **La mixité des publics** signifie enseigner à des apprentis et des lycéens dans une même classe, il n'est pas possible d'assurer un enseignement de qualité à des élèves qui ne sont pas présents sur les mêmes plages horaires.

Le bac n'est plus un diplôme national !

✎ La moitié du diplôme sera notée en interne dans l'établissement entre contrôle continu et « grand oral ». Cela induira **une hiérarchie entre les établissements et détruira la dimension nationale du diplôme qui n'aura plus la même valeur sur le marché du travail.**

MACRON INFORME DE L'ARRET DE FERMETURE DES ECOLES ou la langue de bois !

Le Président joue avec les mots : dans la majorité des cas, ce ne sont pas les écoles qui ferment mais les classes !

C'est pour ces raisons que nous exigeons le retrait immédiat de la LOI BLANQUER dite école de la confiance !

L'assemblée générale des personnels enseignants syndiqués Snudi-Fo, CGT Educ'action, SNES-FSU, SNUipp-FSU, et non syndiqués, réunie à Montereau ce 9 mai 2019,
ont décidés d'une manifestation locale

Samedi 18 mai 2019

à 10h00

Départ Lycée André Malraux vers le parc des Noues

à 14h00

à Paris